



MAISON DES JEUNES & DE LA CULTURE INTERCOMMUNALE

La Maison des Jeunes et de la Culture Intercommunale « Les Clarines » recherche un(e) directeur (rice)

CDI - Temps complet - Groupe G de la convention collective de l'animation

Association d'éducation populaire de loi 1901, la MJCI Les Clarines œuvre sur la communauté de communes des 4 rivières et la commune de Bogève, 1300 personnes, enfants et adultes confondus, sont adhérents de l'association. Elle emploie 39 salariés annuellement soit 26 ETP et complète ses équipes lors des vacances scolaires par des vacataires. Le budget de fonctionnement est de 1.2 K€ pour quatre secteurs d'activités : enfance, jeunesse, culture et activités régulières. Vous intégrerez une équipe composée de 8 permanents responsables de l'ensemble des actions mises en œuvres, vous serez placé(e) sous la responsabilité du président de l'association et sous délégation du conseil d'administration et du bureau de l'association.

Missions générales

- PILOTAGE DU PROJET GLOBAL DE L'ASSOCIATION
- ANIMATION DE LA VIE ASSOCIATIVE
- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
- ANIMATION DES PARTENARIATS
- GESTION FINANCIERE ET ADMINISTRATIVE
- COMMUNICATION

Enjeux et objectifs

Le projet associatif arrive à terme fin 2020, il conviendra de mettre en place son renouvellement en associant l'ensemble des acteurs de l'association et du territoire. Nous recherchons une personne capable de mettre en place une démarche participative permettant aux acteurs de repérer les enjeux et d'agir collectivement. Une attention particulière devra être portée sur les thématiques d'accessibilité à l'association pour l'ensemble des habitants et sur le développement de dynamique culturelle et jeunes.

L'association fonctionne sur un modèle de gouvernance partagée entre les différentes instances de celles-ci, le directeur devra être le garant des chaînes d'informations et de décisions. Il a une posture fondamentale dans l'animation de la gouvernance : accompagnement des salariés, animation de processus participatif, implication des bénévoles et des adhérents ... Au niveau des instances décisionnelles, le directeur doit accompagner techniquement les administrateurs pour qu'ils portent le projet politique de l'association.

Concernant la gestion des ressources humaines, au-delà de l'application des règles conventionnelles, le directeur devra manager avec les valeurs humanistes de l'éducation populaire. Il devra mettre en place une posture permettant l'horizontalité du travail et l'application de ses propres responsabilités. La co-construction avec les salariés et les bénévoles dans une volonté de les rendre acteurs doit être au cœur des préoccupations du manager.



MAISON DES JEUNES & DE LA CULTURE INTERCOMMUNALE

L'association est impliquée dans différents partenariats et réseaux, le directeur a pour mission de les maintenir, de les développer, d'être force de propositions et de donner du sens au bénéfice des adhérents et du territoire. L'association adhère à l'association départementale des MJC des deux savoie qui est en reconstruction, l'implication du directeur et de l'association dans ce réseau est primordiale. (formations, actions communes, mutualisation...). L'association mutualise du personnel avec des partenaires du territoire sur les temps péri-scolaires, le directeur devra veiller à la pérennisation et au développement pertinent des ces partenariats.

Financièrement l'association a retrouvé un équilibre depuis deux ans, il conviendra de maîtriser le pilotage financier de celle-ci en développant des outils efficaces d'analyses et de développer de nouvelles sources de financements. Le directeur devra faire preuve d'une maîtrise d'outils de présentation afin de faciliter la compréhension des partenaires financiers de l'association.

Diplômes / expériences :

Diplôme professionnel minimum exigé : DEJEPS / DESJEPS / formation universitaire de niveau III minimum
Expérience exigée en poste de direction, si possible dans un contexte intercommunal
Travail sur le logiciel AIGA Cloé compta & paie serait un plus – Possibilité de formation

Contrat / salaire :

CDI - Statut cadre – Temps plein – Forfait jours
Groupe G de la convention collective de l'animation – Indice 400 + 20 points de technicité
Salaire brut / mois : 2620€ + reconstitution de carrière conventionnelle

Procédure de recrutement :

Cv + lettre de motivation à l'attention de Mr le Président à envoyer **uniquement par mail** à :
direction@mjci.net

Envoi des candidatures au plus tard pour le **dimanche 20 octobre 2019**.

Entretien le **samedi 26 Octobre**

Poste à pourvoir pour début décembre 2019

Renseignements :

Cédric Lodolo, directeur

direction@mjci.net

07-88-25-95-94